

CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS



CNU

Conseil National des Universités

Instance du **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** chargée du *suivi de carrière* des enseignants-chercheurs (maîtres/maîtresses de conférences ou professeurs/professeures d'université) recrutés principalement par :

- Les universités.
- Les Écoles normales supérieures.
- Les Instituts universitaires de technologie (IUT, qui dépendent des universités).
- Les écoles d'ingénieurs.

Le CNU décerne aussi la *qualification* pour concourir sur un tel poste.

Le CNU gère plus de 50000 enseignants-chercheurs toutes disciplines confondues (droit, économie, gestion, lettres et sciences humaines, sciences, pluridisciplinaire, théologie, santé).

Chaque enseignant-chercheur dépend d'une *section* du CNU, il y en a 52 réparties en onze groupes. Par exemple :

- Section 25 : Mathématiques.
- Section 26 : Mathématiques appliquées et applications des mathématiques.
- Section 27 : Informatique.
- Section 61 : Génie informatique, automatique et traitement du signal.
- Section 72 : Epistémologie, histoire des sciences et des techniques.

Le CNU est composé de près de 3500 membres (titulaires ou suppléants) dont $\frac{2}{3}$ sont élus et $\frac{1}{3}$ nommés. Leur mandat est de quatre ans. Chaque section se réunit trois ou quatre fois par an pour remplir ses missions, à savoir :

- Décerner la qualification aux docteurs.
- Promouvoir les enseignants-chercheurs.
- Décerner des primes individuelles (RIPEC).
- Proposer des collègues à la promotion interne (Repyramidage)
- Décerner des congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT).

Pour pouvoir candidater sur un poste d'enseignant-chercheur, il est **indispensable** d'avoir obtenu la *qualification* par la section du CNU adossée à ce poste. La campagne 2025 est en cours :

- Candidature du 15 octobre 2024 au 6 décembre 2024, 16h00 sur le nouveau portail Odysée du ministère -qui remplace Galaxie.
- Dépôt des pièces du dossier du 15 octobre 2024 au 22 novembre 2024 ou 17 janvier 2025 selon le cas.
 - 1 Diplôme de doctorat ou attestation de réussite.
 - 2 Rapport de soutenance.
 - 3 Curriculum Vitae.
 - 4 Exempleaire des travaux.
- Résultats fin mars 2025.

Le site internet incontournable pour s'informer et candidater :



(<http://postes.smai.emath.fr/>).

Il recense les postes d'enseignants-chercheurs mis au concours, mais aussi de nombreux post-doctorats en Europe et les postes de chercheurs.

Autres sites internationaux : Math-jobs, EMS jobs, UK jobs.

Attention : les candidatures aux post-doctorats ou sur les postes de chercheurs (CNRS, INRIA) se font dès l'automne.